

10<sup>c.</sup>

# Journal du Lot

10<sup>c.</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES ( — d' — ) 3 <sup>e</sup> page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**En attendant le texte du Traité. La question italienne; le mécontentement des Belges. Des principes élastiques! — Les incidents du 1<sup>er</sup> Mai. Où sont les responsables. Une opinion sur la Victoire! — Vers l'agonie du Bolchevisme. — La situation en Espagne.**

Un télégramme reçu hier soir — et que nous avons fait afficher aussitôt sur les Boulevards — nous apprenait :

Que le texte du traité serait communiqué ce soir mardi ; que les Belges ont enfin obtenu satisfaction ; que les Italiens reprendront leur place à Versailles demain mercredi. Autant de bonnes nouvelles qui mettent fin à une attente irritante.

Après les Japonais, les Italiens et les Belges semblent obtenir une satisfaction appréciable. L'Entente s'en réjouira.

Les Belges, en particulier, protestaient justement contre l'attitude de ceux qui semblaient les traiter avec une injustice incroyable.

Il est superflu de rappeler le rôle glorieux joué par la Belgique au début de la guerre, sans la résistance héroïque de l'admirable petit peuple aurions-nous eu le temps nécessaire de préparer la résistance de la Marine ? Le point d'interrogation suffit à marquer notre reconnaissance à la noble Belgique. En outre, cette nation a tout perdu du fait de l'occupation ennemie. Son territoire a été ravagé, ses usines détruites. La Belgique avait le droit d'espérer que la réparation serait égale aux sacrifices.

Or, déjà, elle a éprouvé une cruelle déception lorsque M. Wilson a préféré Genève à Bruxelles comme siège de la capitale de la Ligue des Nations. Du moins, elle espérait qu'en dehors d'une réparation intégrale, les Alliés auraient à cœur, pour prévoir l'avenir, de garantir sa sécurité en lui rendant la frontière de l'Escaut. L'enclave Hollandaise en deçà du fleuve, sur le territoire belge, emprise Anvers et constitue un danger permanent pour la sécurité du pays. Cette enclave, arbitrairement cédée à la Hollande en 1839, lorsque l'Europe décréta que la Belgique serait territoire neutre, aurait dû faire retour à nos voisins puisque la Belgique renonce à sa neutralité. La Hollande pouvait aisément obtenir des compensations par ailleurs.

Les Alliés n'ont pas tranché cette question.

En outre, nos voisins s'inquiétaient du chiffre insuffisant qui aurait été fixé pour réparer leurs pertes.

On nous dit qu'ils obtiennent satisfaction. Est-ce sur ce dernier point, ou sur l'ensemble de leurs revendications ? Nous le saurons bientôt.

Il ne faut pas perdre de vue que les principes de M. Wilson sont admirables à condition d'être appliqués avec équité. Or, il semble bien que les américains, très réservés lorsqu'il s'agit de l'Entente, sont plus larges lorsque leur pays est en cause.

Le Daily Mail ne publie-t-il pas cette information vraiment troublante :

Vendredi dernier, au conseil des trois, deux thèses auraient été développées à propos de l'attribution des navires allemands internés dans les pays alliés ou associés.

Les États-Unis proposeraient que chaque puissance se vit attribuer tous les navires ennemis qui se trouvaient dans ses ports. Les alliés demanderaient plus justement que la répartition de ce tonnage allemand fut faite au prorata du tonnage perdu.

Un simple tableau montrera quelle injustice résulterait de l'adoption de la thèse américaine.

Les États-Unis ont perdu 400.000 tonnes, en recevant 600.000 ; la Grande-Bretagne, pour 7.745.000 tonnes, se verra attribuer 480.000 tonnes, et la France, dont la perte est de 900.000 tonnes, devrait se contenter des 45.000 tonnes de navires que ses ports abritaient encore à la déclaration de guerre.

C'est-à-dire que pour un bateau attribué à la France, l'Amérique s'en attribuerait TRENTE !

Si cette information est exacte on a le droit de penser que les principes de M. Wilson sont des principes très... élastiques !

Tout le monde doit déplorer les incidents regrettables qui se sont déroulés à Paris dans la journée du 1<sup>er</sup> mai. Mais il serait injuste de ne pas protester contre les assertions de la C. G. T. qui accuse le gouvernement d'avoir prémédité la manifestation pour avoir la satisfaction de la réprimer. C'est une façon par trop simpliste d'esquiver les responsabilités.

Le gouvernement avait interdit, à Paris, les manifestations dans la rue. La C. G. T. elle-même se rendait si bien compte du danger de ces manifestations qu'elle s'était prononcée pour la négative. C'est à une faible majorité, après l'intervention de syndicalistes brouillons, que la majorité de la C. G. T. dut s'incliner.

On répondra : Pourquoi la défense du gouvernement ? Des manifestations n'ont-elles pas eu lieu dans toutes les grandes villes. Y a-t-il eu quelque part des troubles inquiétants ?

D'accord. Mais dans les villes de la province, les syndicalistes se connaissent, ils peuvent aisément faire la police et écarter les énergumènes qui tentent de s'introduire dans leurs rangs pour provoquer le désordre.

A Paris, au contraire, il y a une foule d'étrangers dont le rêve est de créer le gâchis chez nous. — Un exemple : Un grand quotidien signale que le nommé Ivan Baggarof, un bulgare notoire, député au Sobranié, et l'un de ceux qui ont déclaré la guerre à la France se promène librement dans la capitale... — Tous ces étrangers, bochisants ou bolcheviks, peuvent impunément se mêler aux groupes et provoquer des désordres graves.

C'est cela que le gouvernement voulait éviter.

Les chefs du parti socialiste auraient dû être les premiers, à l'heure surtout où les Allemands sont à Versailles, à s'opposer à la descente des manifestants dans la rue.

Quoi qu'il en soit, il suffit de rappeler que la troupe et les gardiens de la paix n'étaient pas armés pour établir que la responsabilité des faits regrettables n'est pas du côté de Clemenceau.

Etant donné que les syndicats avaient obtenu satisfaction sur toute les revendications formulées : salaires et durée du travail, les révolutionnaires n'avaient aucune raison de manifester en faisant le coup de poing.

Le gouvernement a la responsabilité de l'ordre, s'il n'avait pas pris toutes les mesures pour sauvegarder la sécurité du public, il aurait manqué à tous ses devoirs.

Aussi bien, il y a eu plus de 80 arrestations, presque tous des sujets étrangers. Les socialistes peuvent-ils soutenir que les étrangers doivent avoir la liberté de faire la loi chez nous ?

Au surplus, le parti socialiste qui crie au scandale, au sujet des incidents du 1<sup>er</sup> mai, fait preuve d'une impudeur qui révoltera tous les gens sensés du pays.

N'est-ce pas l'Humanité, organe officiel du parti qui imprimait récemment les lignes suivantes (extrait du discours d'un orateur au Congrès du Parti Socialiste) :

« Nous traînons après nous le boulet de la victoire qui a empoisonné notre pays. »

« Tant que le poison de la victoire n'aura pas été éliminé, il sera difficile de tenter un mouvement révolutionnaire et de le réussir. Nous allons avoir une période d'attente. »

La Victoire des Alliés est un boulet et un poison !!!

Il est vraiment triste que des Français puissent en arriver à de tels blasphèmes. Il est surtout regrettable que les illuminés qui ont voulu la manifestation dans la rue — contre la volonté initiale de la C. G. T. — soient des gens qui estiment que la victoire de la Civilisation contre le militarisme prussien est un poison qui recule l'heure de la Révolution !!!

Les nouvelles du bolchevisme continuent à être excellentes... pour les Alliés.

Bela Kun qui avait essayé d'introduire les théories de Lénine en Hongrie a dû capituler devant l'action des armées Tchéco-Roumaines. Budapest est aux mains des troupes de l'Entente.

De Russie on annonce aussi que les troupes rouges reculent sur tout le front est. L'amiral Kolchak fait de la bonne besogne.

On prévoit la prise de Petrograd dans un avenir prochain et la fin du Bolchevisme avant l'automne.

Nous touchons à l'heure qui marquera la fin du régime odieux créé par Berlin dans l'espoir de saboter la victoire de la Civilisation.

Situation très troublée en Espagne. Cela devient la règle depuis quelques mois. Les ministères se succèdent depuis le début de la guerre sans qu'aucun d'eux puisse asseoir son autorité sur le pays travaillé par les Boches, dont le nombre croît sans cesse dans la péninsule.

Impuissant à imposer sa volonté à l'autorité militaire de Barcelone, qui refusait de se plier à une politique de conciliation envers les grévistes catalans, M. de Romanonès démissionna il y a quelques jours à peine.

Le roi confia le pouvoir à M. Maura qui constitua un ministère d'extrême droite, écartant ainsi tout esprit d'entente avec les groupements libéraux.

Le résultat fut immédiat : grève des P. T. T., brutalement réprimée ; puis troubles graves à Madrid.

Le Président du Conseil offrit au roi la démission du Cabinet. C'était une fausse sortie. Ce que voulait M. Maura, c'était un décret de dissolution des Cortès. Il l'obtint. Et séance tenante, ayant renvoyé les Chambres, M. Maura décida que les prochaines élections auraient lieu le 1<sup>er</sup> dimanche de juin.

Les choses vont plus vite en Espagne qu'en France, au point de vue électoral...

Cette décision extrême et imprévue des partis de droite est considérée, par tous les partis libéraux, comme une véritable provocation. La mesure n'est point faite pour calmer l'agitation et de nouveaux troubles sont à prévoir chez nos voisins.

Si, comme la chose est probable, tous les groupes libéraux se coalisent pour faire échec aux candidats ministériels, M. Maura est certain d'une défaite retentissante. En ce cas, le gâchis ne fera qu'augmenter.

Voilà où l'intrigue des Boches a conduit l'Espagne ! Nos voisins ne pourront sortir de cette impasse difficile qu'en purgeant le pays de tous les Teutons qui s'emploient de leur mieux à brouiller les cartes et en se rapprochant franchement, ensuite, de l'Entente. Une politique nettement francophile a seule des chances de ramener le calme dans la péninsule.

A. C.

### L'historique du 1<sup>er</sup> Mai

En 1888 se constitua l'« American Federal tion of Labour », que dirige encore le vieux travailleur Samuel Gompers et, aux Etats-Unis, l'agitation du 1<sup>er</sup> mai pour les huit heures se déroula désormais dans le calme, à de rares exceptions près.

En France, le mouvement de Chicago avait fait des adeptes, et à Paris, le 14 juillet 1889, le Congrès international socialiste, auquel participait la Fédération des syndicats et groupes corporatifs, décréta qu'une grande manifestation aurait lieu le 1<sup>er</sup> mai de chaque année dans le but d'obtenir des pouvoirs publics la diminution légale à huit heures de la journée de travail.

Le 1<sup>er</sup> mai, la foule des travailleurs se massait sur la place de la Concorde et une délégation tenta de remettre au président de la Chambre une pétition pour les huit heures, malgré l'opposition des anarchistes qui préconisaient « l'action directe » comme seul moyen de réaliser la réforme ouvrière.

L'émotion fut grande. Nombre de Parisiens partirent en province, les banques, les magasins fermèrent leurs portes et le Salon des Artistes français fut gardé militairement, de crainte d'un envahissement par la foule des grévistes.

On procéda à l'arrestation de nombreux agitateurs anarchistes, parmi lesquels le romancier Michel Zévaco, Charles Malato, Jean Grave, Louise Michel. Le marquis de Morès lui-même fut incarcéré comme propriétaire de l'imprimerie du journal « La Révolte ».

L'année suivante, en 1891, le 1<sup>er</sup> mai devait être marqué par la dou-lourouse échauffourée de Fourmies.

La manifestation organisée par les chômeurs dans cette petite ville coïncidait avec un cortège de jeunes gens et de jeunes filles qui, selon une coutume en honneur dans le Nord, venaient de cueillir le « Mai » traditionnel.

Une collision se produisit entre les manifestants et un bataillon du 145<sup>e</sup> de ligne, amené pour maintenir l'ordre, des coups furent échangés, les fusils Lebel partirent, et dix cadavres jonchèrent le sol dont deux hommes, des jeunes gens, des jeunes filles et un grégonnet de onze ans.

A Paris, quelques bagarres se produisirent entre les policiers et les manifestants. Des arrestations s'en suivirent et le verdict qui termina l'affaire fut le point de départ de la violente agitation anarchiste que marquèrent, de 1892 à 1894, les actes terroristes qu'on connaît, lesquels menèrent à l'échafaud les anarchistes tristement célèbres : Ravachol, Vaillant, Emile Henry, etc.

Depuis cette date, le 1<sup>er</sup> mai se déroula chaque année en France sans incidents notables se transformant peu à peu en démonstrations pacifiques, avec un nombre de chômeurs relativement restreint.

L'agitation du 1<sup>er</sup> mai pour les huit heures ne devait reprendre son activité qu'après la constitution de la C. G. T. actuelle, laquelle date de 1900.

Le mouvement ouvrier se souciait fort peu de l'action parlementaire, entendant agir directement sur le patronat au moyen de la grève. Aussi, au congrès que tint la C. G. T. à Bourges, en 1904, une longue période d'agitation fut-elle décidée dans le but d'obtenir les « huit heures » pour le 1<sup>er</sup> mai 1906, date à laquelle les travailleurs devaient répondre par la grève générale au refus du patronat d'appliquer la journée de huit heures.

L'intensité donnée à la propagande, la « gymnastique révolutionnaire » alors en vigueur dans les milieux syndicalistes avaient créé une atmosphère d'orage, et le 1<sup>er</sup> mai 1906 à Paris connut un nouveau état de siège. Les membres du bureau de la C. G. T. furent arrêtés, et les manifestations donnèrent lieu à de regrettables incidents.

En 1910, nouvelle alerte, l'Union des Syndicats de la Seine ayant projeté une manifestation monstre au bois de Boulogne, la troupe et la police ayant été massées dans le bois, les grévistes s'éparpillèrent sur les grands boulevards, où des bagarres se produisirent.

Depuis cette date jusqu'en 1914, les manifestations du 1<sup>er</sup> mai se sont déroulées dans le calme et, durant la guerre, la C. G. T., en raison de la gravité de l'heure, invita les travailleurs à prendre le travail le 1<sup>er</sup> mai comme les autres jours.

### INFORMATIONS

#### La paix serait-elle signée avant le 1<sup>er</sup> juin ?

Des dépêches privées de Paris indiquent que le président Wilson convoquera le Congrès le 1<sup>er</sup> juin. La paix serait-elle signée avant cette date ?

#### Les Etats-Unis vont retirer leurs troupes d'Europe

Il se confirme qu'immédiatement après la signature du traité de paix, toutes les troupes américaines stationnées actuellement en Allemagne, seront retirées et acheminées vers des ports d'embarquement pour les Etats-Unis. Conformément aux intentions du département de la guerre, avec l'approbation du président Wilson, tous les corps expéditionnaires, y compris les forces occupant la tête de pont du secteur de Coblence, auront quitté l'Europe au plus tard en septembre prochain.

Le général March, chef d'état-major, a donné les ordres pour accélérer le rapatriement qui a déjà atteint le chiffre d'environ 150.000 hommes par mois.

### Pas de Plébiscite

Les délégués du parti démocratique républicain de la Basse-Alsace ont tenu aujourd'hui, à Strasbourg, une première réunion départementale qui a été présidée par M. François Eccard, président du tribunal régional.

Au cours de cette réunion, l'assemblée a voté une résolution où elle exprime sa joie du retour définitif de l'Alsace et de la Lorraine à la France, et son admiration reconnaissante aux soldats français libérateurs.

L'assemblée s'élève contre toute idée de plébiscite que préconise encore aujourd'hui le gouvernement allemand.

Il est dit ensuite, dans cette résolution que les prochaines élections établiront nettement la volonté nationale des Alsaciens et des Lorrains.

### Foch feld-maréchal anglais

Le roi aurait l'intention de remettre au maréchal Foch, lors de la visite officielle qu'il fera à Londres, à l'occasion des fêtes de la paix, le bâton de feld-maréchal anglais.

Le commandant en chef des armées alliées serait le premier officier à qui cet honneur aurait été conféré.

### La politique financière des Soviets

La chute du gouvernement des Soviets de Munich a été précédée d'une véritable catastrophe financière. Depuis quelques semaines, l'Etat n'avait plus d'argent pour faire face à ses besoins immédiats. Son dénuement était tel qu'il avait été obligé de contraindre les grandes exploitations, telles que les usines, les cafés, les théâtres, les cinémas, à lui verser chaque jour les redevances auxquelles la nationalisation du commerce les obligeait.

Au cours de l'une des dernières réunions du Conseil, le commissaire du peuple aux finances déclara que la République des Soviets avait coté, depuis sa création, plus d'argent à l'Etat, qu'aucun autre gouvernement.

### Les Alliés à Budapest

L'éroulement politique a suivi l'éroulement militaire en Hongrie. Le gouvernement hongrois s'est adressé, par l'intermédiaire d'une tierce personne, à la mission française de Vienne, pour lui demander sa protection.

La mission a posé les conditions suivantes : capitulation immédiate, remise de toutes les armes, munitions et autre matériel de guerre, occupation de Budapest par les troupes de l'Entente, déposition du gouvernement des Soviets et son remplacement par un gouvernement démocratique.

Le médiateur déclare avoir pleins pouvoirs pour accepter ces conditions, mais demande que la mission garantisse la sécurité personnelle du gouvernement actuel et des membres de leurs familles. Cette condition a été refusée.

### M. Emmanuel Brousse expulsé d'Espagne

A la suite de la publication d'articles dans les journaux français de Paris et de province sur la situation en Espagne, le ministre de l'intérieur a pris un arrêté d'expulsion contre M. Emmanuel Brousse, député des Pyrénées-Orientales. M. Brousse, qui devait aller présider, à Figueras, le Congrès des maires français et espagnols pour l'étude du chemin de fer électrique franco-espagnol, a été avisé que la police espagnole avait l'ordre de l'arrêter, même s'il était porteur de passeports en règle.

### Un camarade de Cottin

La police parisienne a mis en état d'arrestation un individu nommé Cornillon Raymond, qui avait formé le dessein d'attenter à la vie de M. Clemenceau. Cornillon a déclaré qu'il était un camarade de Cottin. Sur lui on trouva un drapeau noir, des brochures anarchistes et un long couteau de poche ouvert.

### Un emprunt à lots

Dans une lettre qu'il a récemment adressée à la commission du budget de la Chambre pour lui annoncer l'accord intervenu avec la Banque de France au sujet d'une nouvelle avan-

ce de 4 milliards, M. Klotz, ministre des finances, a indiqué son intention de faire appel de nouveau à un emprunt.

Les modalités de cet emprunt ne sont pas encore définitivement arrêtées, mais on croit que le projet comportera une innovation intéressante. L'attrait de l'opération projetée consistera en effet en l'attribution de lots.

### Une grève macabre

Les employés de la compagnie des pompes funèbres de Lille, dont le nouveau barème doublait leurs salaires et accepté par l'administration municipale, ayant été refusé par la compagnie, se sont mis en grève. La compagnie a prononcé le « lock out ». Les familles devront fournir leurs porteurs.

### Après le 1<sup>er</sup> Mai

Il y a environ 87 manifestants répartis dans les huit conseils de guerre. Parmi les inculpés figure un nommé Louis-Alexandre Bertho, dit le petit anarchiste, qui fut condamné à deux ans de prison pour l'affaire du « Libertaire » et qui, sa peine purgée, sortit quelques jours avant le 1<sup>er</sup> mai de la maison centrale de Clairvaux. Bertho est inculpé de rébellion.

### L'affaire Humbert-Lenoir-Desouche

M<sup>r</sup> Aubépin présente la défense de Desouches. Desouches, dit-il, n'a été qu'un pantin entre les mains de la famille Lenoir. Aux dires mêmes de Lenoir, il ne serait qu'une « andouille ». C'était un vaniteux qui rêvait d'avoir une situation brillante pour paraître. Dans toutes les affaires qui furent traitées pour le Journal, Desouches fut un paravent. Il est plutôt victime que coupable. M<sup>r</sup> Aubépin ne veut pas voir un traître dans son client qui, à Verdun, a fait héroïquement son devoir. Et M<sup>r</sup> Aubépin rappelle la déposition élogieuse du colonel du régiment où a servi Desouches.

### LE TRAITÉ DE PAIX

La remise solennelle à la délégation allemande

Voici dans quel ordre se présentent les chapitres principaux du traité :

- 1<sup>o</sup> Préambule.
- 2<sup>o</sup> Frontières de l'Allemagne.
- 3<sup>o</sup> Clauses se rattachant aux changements de frontières.
- 4<sup>o</sup> Colonies allemandes.
- 5<sup>o</sup> Clauses militaires, navales et aériennes.
- 6<sup>o</sup> Prisonniers de guerre.
- 7<sup>o</sup> Sanctions contre Guillaume II et tous les Allemands coupables.
- 8<sup>o</sup> et 9<sup>o</sup> Réparations et clauses financières. (Ce que l'Allemagne doit et ses moyens de paiement).
- 10<sup>o</sup> Clauses économiques.
- 11<sup>o</sup> Ports, voies ferrées, voies navigables.
- 12<sup>o</sup> Législation internationale du travail.
- 13<sup>o</sup> Garanties.
- 14<sup>o</sup> Clauses générales de ratification.

En ce qui concerne le bassin de la Sarre (clause des réparations) nous obtenons la propriété absolue des mines et la garantie totale pour l'exploitation, avec certitude, pour tous ceux des habitants de la Sarre qui veulent être Français, de pouvoir le devenir avant la période de quinze ans. C'est M. Clemenceau qui mettra le mercredi à 3 heures au comte de Brockdorff-Rantzau le texte du Traité.

## CHRONIQUE LOCALE

### Intendance

M. Beladié, caporal à la 17<sup>e</sup> section des C. O. A., est promu au grade d'attaché de 2<sup>e</sup> classe à l'intendance de la 17<sup>e</sup> région.

MM. de Bernard de Seigneurens, Cardonnel sergents, Haut-de-Cœur, adjudant, Nègre, caporal à la 17<sup>e</sup> section des C. O. A., sont promus au grade d'officier d'administration de 2<sup>e</sup> classe à la 17<sup>e</sup> section.

## L'éclairage à Cahors

L'éclairage à Cahors est défectueux : les noctambules qui, avant guerre, appréciaient la belle clarté qui tombait éblouissante des becs de gaz de Cahors, et cela, longtemps même, après l'heure où l'Aurore aux doigts de rose écartait les rideaux de son lit, sont obligés de reconnaître que Cahors est mal éclairé.

Mais à qui la faute si Cahors est mal éclairé ? Ce n'est pas à nous. C'est toujours l'éternelle histoire : c'est la faute aux transports. Et c'est vrai.

D'une enquête faite, il résulte que la Compagnie du Gaz ne peut fournir de lumière qu'autant qu'elle a du charbon.

Or, il lui est impossible d'en avoir, au point que dimanche et lundi de Pâques, pour assurer l'éclairage de la ville elle a dû jeter dans ses chaudières, d'énormes quantités de bois, planchettes prises dans les chantiers de la scierie de la gare.

Et pourquoi la Compagnie du Gaz n'a pas de charbon ? Question naïve à laquelle avec un petit air innocent on peut répondre : « Parce qu'il n'y a pas de wagons disponibles pour transporter le charbon de Decazeville à Cahors ! »

Mais à qui la faute si l'il n'y a pas de transports, dira-t-on ? Question précise à laquelle nous répondrons encore, pour notre part : « Ce n'est pas notre faute. »

La question des transports relève des personnages qui détiennent l'autorité. Il appartient donc à ces personnages de faire venir du charbon, puisqu'aussi bien, malgré ses réclamations tri-quotidiennes, la Compagnie du Gaz de Cahors n'obtient rien, ou si peu que c'est toujours un éclairage défectueux qu'elle donne au public.

Il avait un wagon qui, tous les jours, était mis à la disposition de la Compagnie du Gaz de Cahors. Pour quoi, comment, il y a de nombreuses semaines que ce wagon à charbon est... perdu. Malgré toutes les recherches, on ne l'a plus retrouvé sur la ligne de Capdenac à Cahors ! Il est parti, peut-être, a-t-il été promu wagon de denrées alimentaires en service sur une plus grande ligne.

Mais son remplaçant n'est pas encore arrivé ! A qui la faute ? Ce n'est pas à nous.

Il n'y a pas de charbon à Cahors ; il n'y a plus de wagon pour aller en chercher à Decazeville ; il n'y a pas de bateaux : mais de bateaux, n'en parlons plus. Voilà pourquoi, nous avons un éclairage défectueux à Cahors.

Pour remédier à cette situation, il faut des transports.

L.B.

## Au sujet des Autobus

Lettre ouverte aux Contribuables du Lot

Un de nos lecteurs nous prie d'insérer la lettre suivante :

Mes Chers Concitoyens, Sachez-vous comment, par ces temps de vie chère, alors que tous les esprits avisés nous conseillent l'économie la plus stricte, le Conseil Général du Lot gère nos intérêts ? Le voici en quelques mots :

Il fut question, vous ne l'ignorez pas, à la dernière réunion, de l'organisation de lignes d'autobus.

On en parla vaguement en réunion publique, mais nos conseillers décidèrent de trancher l'affaire en comité secret... et elle fut étouffée ! Mais pas à notre avantage.

Ces Messieurs (les mauvaises langues disent que la question électorale n'y est pas étrangère) s'entendirent avec un petit consortium d'entrepreneurs privilégiés et leur offrirent la concession avec une modique (!) rétribution kilométrique de 4.350 fr. (450 fr. du département et 900 fr. de l'Etat) — mais l'Etat ou département, c'est toujours le contribuable qui paie.

Pour bien faire saisir au public l'importance de cette convention, les concessionnaires touchèrent 435.000 fr. par 100 kilomètres de ligne exploitée... Comme il y aura 500 kilomètres à exploiter, ils toucheront la modeste somme annuelle de 675.000 fr., auxquels s'ajouteront les recettes

effectuées pour les transports de voyageurs, de marchandises, et les rétributions postales.

La loi stipule bien que les marchés départementaux doivent être faits avec concurrence et publicité, mais une entorse de plus ou de moins à la loi n'est pas faite pour arrêter certains de nos honorables Conseillers.

En revanche, contribuables mes frères, ne vous étonnez pas si vos impôts déjà terriblement augmentés cette année, augmentent encore dans des proportions de plus en plus inquiétantes. Mais qu'importe à ces Messieurs notre galette pourvu qu'ils soient réélus ! Paris vaut bien une messe !

Il eût été cependant bien simple et surtout plus légal de mettre les lignes à l'adjudication et de les donner aux entrepreneurs faisant les meilleures conditions.

Nos finances y auraient sûrement gagné.

J'espère que tous ceux qui pensent avec moi que le temps des gaspillages est passé, montreront à ces Messieurs que ces façons d'agir ne sont plus de notre époque et que le contribuable est fatigué d'être pris pour une poire.

Un Contribuable désabusé.

Nous tenons à ajouter à la lettre qui précède que M. Bécays a valement insisté pour qu'il fut procédé par adjudication.

Dans le compte rendu de la séance du Conseil Général publié par la *Dépeche* du 4 mai, nous lisons :

« M. Bécays, sans s'opposer à une réalisation aussi rapide que possible voudrait que l'on fit appel à la concurrence, en vue d'obtenir les conditions les plus favorables possibles. »

Et c'est ainsi que, dans le numéro de dimanche du *Journal du Lot*, nous disions : « Le Conseil Général n'est-il pas allé un peu vite en besogne ? Un appel à la concurrence n'aurait pas été inutile... »

## Sur la R. P.

Au cours de la discussion du projet de loi sur la réforme électorale un député, éperpète cependant, rendant compte du souci qui animait ses collègues, s'écria : « Décidons que nous serons tous réélus. » Un autre député a voulu également s'amuser un brin :

« J'ai trois systèmes inédits à proposer, disait-il à M. Deschanel :

1° Instaurer l'immovibilité pour les députés actuels ;

2° Décider que les députés élus en 1914 seront inéligibles aux prochaines élections ;

3° Décider qu'il n'y aura pas d'élections du tout, et que les nouveaux députés seront choisis parmi les électeurs inscrits, par voie de tirage au sort. Que choisissez-vous ?

Après quelques secondes de réflexion, M. Deschanel répondit : « Ce n'est pas sérieux. »

Evidemment ; mais le 4<sup>e</sup> système, la R. P., est-il plus sérieux ?

L. B.

## Légion d'honneur

Nous relevons avec plaisir la promotion au grade de chevalier de la Légion d'honneur de notre jeune et vaillant compatriote M. Dillenseger René, médecin major de 2<sup>e</sup> classe au 162<sup>e</sup> d'infanterie, ancien élève du Lycée Gambetta :

« Médecin possédant les plus belles qualités professionnelles et militaires, a fait preuve une fois de plus du 2 au 5 septembre 1918 de la bravoure la plus éclatante ; le 4 septembre s'est porté pendant l'attaque en avant de la ligne de tranchées, sous le barrage de l'artillerie et des mitrailleuses ennemies pour secourir les blessés de son bataillon. N'a quitté le terrain qu'après avoir ramené tous nos blessés et tous nos morts. Cinq citations. »

La nomination ci-dessus comporte l'attribution de la croix de guerre avec palme.

Au jeune chevalier de la Légion d'honneur qui est le neveu de Mlle Prunieras, sympathique professeur à l'Ecole normale d'institutrices de Cahors, nous adressons nos bien vives félicitations.

## Médaille militaire

La médaille militaire et la croix de

guerre ont attribuées aux soldats dont les noms suivent :

Deville Joseph, soldat au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie excellent soldat, d'un courage et d'un dévouement à toute épreuve, au front depuis septembre 1915, s'est toujours signalé par sa belle conduite dans les combats auxquels il a pris part. A été grièvement blessé à son poste le 28 octobre 1918, près d'Herpy, au cours d'un violent bombardement ennemi. Une blessure antérieure. Une citation.

Dupuch André-René, soldat au 7<sup>e</sup> régiment d'infanterie excellent mitrailleur très dévoué. S'est particulièrement distingué, le 18 octobre 1918, en assurant le service de sa pièce sous un violent bombardement. A été grièvement blessé. Une blessure antérieure.

## Rang d'ancienneté

Le rang d'ancienneté au grade de sous-lieutenant à titre définitif de M. Gaston, lieutenant à titre temporaire au 7<sup>e</sup>, est fixé au 19 mai 1917.

## Promotion

Notre compatriote M. Satgé, lieutenant au 37<sup>e</sup> colonial chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, est promu au grade de capitaine.

Nos félicitations au nouveau promu qui après 51 mois de campagne, a repris ses fonctions de rédacteur à la Préfecture du Lot.

## Substances militaires

MM. Codderens, caporal, Lancournet, sergents à la 17<sup>e</sup> section sont promus officiers d'administration de 2<sup>e</sup> classe au service des substances à la 17<sup>e</sup> région.

## Compatriote

Notre compatriote, M. Mazars, capitaine d'infanterie, est nommé à titre définitif, au grade d'adjudant à l'intendance pour prendre rang du 1<sup>er</sup> mai 1919.

## Mort au champ d'honneur

Adrien Cayrol, de Lalouille-Lentillac, classe 18, porté officiellement disparu à la ferme de la Bourdonnerie (Marne), le 15 juillet 1918, et qui ne trouva pas parmi les prisonniers rapatriés d'Allemagne, doit figurer parmi les morts tombés au champ d'honneur.

Nous saluons la mémoire de ce regretté compatriote et nous adressons à la famille nos bien vives condoléances.

## Ecole Normale

M. Lafage, professeur de lettres à l'Ecole Normale, démobilisé, a repris ses fonctions.

M. Demons qui le remplaçait, a repris ses fonctions de directeur de l'Ecole annexe.

M. Veysières chargé de l'intérim de l'Ecole annexe, reprend ses fonctions de directeur du Cours complémentaire de Puy-Evêque.

## Ponts et Chaussées

Aux termes d'un arrêté en date du 30 avril 1917 M. Cubaynes Léon, sous-ingénieur principal des Ponts et Chaussées, attaché dans le département du Lot, au service des chemins de fer, est mis à la disposition du ministre des régions libérées pour occuper un emploi dans le service des matériaux.

Il sera placé dans le service détaché. Ces dispositions auront leur effet à dater du jour de la démobilisation de M. Cubaynes.

## Recettes ruralistes

M. Bennet, classé n° 14, est nommé receveur ruraliste à Mayrinhac-Lentour.

## Nouveau confrère

Samedi a paru, à Cahors, le 1<sup>er</sup> numéro du journal « Le Foyer » organe mensuel des mutilés, anciens combattants, mobilisés de la guerre, de leurs veuves et ascendants.

Nos meilleurs souhaits de bienvenue à notre excellent confrère.

## L'infamie boche

Une dame Mme Marie A., domiciliée 17, rue Maignan-des-Minimes, à Toulouse, qui se préoccupait de retrouver en Belgique des indices, si faibles fussent-ils, lui permettant de

retrouver les traces de son mari disparu depuis août 1914, n'a pas eu la satisfaction de réussir. Mais elle a reçu des renseignements qui peuvent vivement intéresser une famille toulousaine dans l'anxiété et qu'elle communique à la *Dépeche*. Ces renseignements sont les suivants :

« En août 1914 est mort à l'hôtel Liégeois, un jeune soldat français de Toulouse, fils unique d'un grand industriel de cette ville ; il portait une médaille de la sainte Vierge, avait aux pieds des chaussettes grises en soie ; cheveux châtains, sans barbe, les mains fines. Les Boches ne laisseront approcher personne de ce malheureux, qui fut enterré sans cercueil. »

« Mais, en 1918, les barbares déterrèrent tous les morts afin de voler les bijoux ou l'argent qui pouvaient encore rester sur eux. »

## Syndicat des bouchers

Le Syndicat des bouchers de Cahors a adressé le 1<sup>er</sup> mai, la lettre suivante à M. le Maire de Cahors :

Monsieur le Maire,

Les membres du Syndicat de la boucherie de Cahors ont l'honneur de vous faire connaître, qu'à la suite d'une délibération en date de ce jour, ils ont décidé la reprise de l'abatage des bœufs à partir du 3 mai inclus, n'ont jusqu'à la date des bœufs s'étaient engagés à ne plus abattre, espérant par cette décision arrêter la hausse constante des bœufs, et ménager notre cheptel si éprouvé.

Mais ces buts d'intérêt général ne pouvant être atteints par suite de la défection de l'un des membres engagés, nous nous voyons au regret, dans l'impossibilité de proroger notre première décision, laquelle léserait trop gravement notre commerce particulier, sans qu'il soit aucunement profitable à la population civile.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de notre meilleure considération.

Pour le Syndicat :

Le Président, Le Secrétaire, VILLE, RICHARD.

## La C. G. P. à Agen

Le bureau de la Confédération Générale des Planteurs de Tabac s'est réunie à Agen, sous la présidence de M. Louis Delport.

Le bureau de la C. G. P. a appris, avec satisfaction, que le prix des tabacs indigènes sera fixé, chaque année, par une Commission paritaire, de huit membres dont quatre désignés, à l'élection, par les planteurs, selon la procédure instituée par la loi de finances de 1913. Cette Commission sera présidée par un Président de Chambre à la Cour des comptes lequel, en cas de partage des voix, aura fonction d'arbitre.

Après une courte discussion, on décide que la C. G. P. aura trois délégués et que le quatrième sera réservé à l'Alsère. Le bureau désigne MM. Louis Delport, Albert Solleville, et Alexandre Besnard, comme candidats des planteurs du Sud-Ouest à la Commission paritaire. L'an prochain, les délégués seront désignés par le Congrès de Cahors.

Les délégués demanderont les prix fixés par le Congrès de Brive : cape et robe, 600 fr., choix, 450 fr. ; 1<sup>re</sup> qualité, 400 fr. ; 2<sup>e</sup> qualité, 350 fr. ; 3<sup>e</sup> qualité, 300 fr. ; 4<sup>e</sup> qualité, 250 fr. Pas de non marchand.

Le bureau de la C. G. P., a ensuite émis un vœu demandant la suppression des jalons qui exigent beaucoup de main-d'œuvre et provoquent souvent la détérioration des feuilles et leur remplacement, ainsi, d'ailleurs que cela s'est pratiqué pendant soixante-cinq ans, par une fiche placée à l'extrémité de chaque rang et indiquant le nombre des manquants.

Avant de se séparer, la C. G. P. a décidé de faire une active propagande pour défendre la culture, source de richesse nationale. A cet effet, les Fédérations départementales sont invitées à envoyer à M. Cosse, trésorier de la C. G. P., à Regourd, par Cahors, 0 fr. 50 par planteur syndiqué pour couvrir les frais de propagande.

## Marché de la Villette

Il a été expédié du Lot, au marché de la Villette pendant le mois de mars 1919 : 877 moutons et 19 porcs.

## Foire du 1<sup>er</sup> mai 1919

La foire du 1<sup>er</sup> mai a été peu importante, vu le mauvais temps. Les cours des bestiaux et des diverses denrées ont été les suivants :

Bœufs gras, de 120 à 125 fr. les 50 kil. ; vaches grasses, de 105 à 115 fr. les 50 kil. ; bœufs de travail, de 2.500 à 4.000 fr. la paire ; vaches de travail, de 2.200 à 3.500 fr. la paire ; porcelets, de 100 à 200 fr. pièce, selon grosseur ; moutons gras, 2,40 ; agneaux, 2,50, le tout le 1/2 kil. ; brebis d'élevage, de 110 à 140 fr. pièce, selon grosseur.

Marché. — Poules grasses, 3,75 ; poulets, 4 fr. ; lapins, 1,50, le tout le 1/2 kil. ; œufs, 4,25 la douzaine.

Halle. — Blé, maïs, pommes de terre, néant.

Pas d'événements importants à signaler.

## Castelfranc

Obsèques. — Dimanche ont été célébrées à Castelfranc les obsèques de Mme Montagne, épouse de M. Benjamin Montagne, décédée presque subitement à l'hôtel de l'Europe à Cahors.

Une foule nombreuse a suivi le convoi funèbre et manifesté à M. Montagne et à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à M. Montagne et à la famille nos sincères condoléances.

## Cahus

Au champ d'honneur. — Au cours de la guerre, 35 enfants de notre commune sont tombés au champ d'honneur. On voit par là que Cahus, d'où la famille du maréchal Canrobert était originaire, donna toujours de vaillants soldats à la France.

# DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 45.

## L'incident italien

De Rome : Avant son départ, Orlando fut reçu par le roi. Le Conseil des ministres est convoqué pour aujourd'hui.

## EN HONGRIE

De Zurich : Le comte Karolyi est rentré à Budapest.

De Vienne : Une mission militaire britannique est partie pour Budapest avec des instructions de Paris.

## L'avance roumaine

De Vienne : L'avance roumaine est retardée, dans le sud par la garde blanche qui, quoique non bolcheviste s'oppose aux Roumains.

## EN ALLEMAGNE Appel aux étudiants

De Zurich : Le ministre de la guerre, Noske, invité au Congrès des Etudiants de Berlin, les a invités à s'enrôler dans un corps de volontaires.

## Prussiens et Bavares

De Zurich : Les troupes prussiennes sont mal accueillies par la population bavaoise qui demande leur retrait immédiat.

## Appel désespéré de Lénine

De Copenhague : Lénine adresse au prolétariat septentrional un appel désespéré. Il a fait afficher, dans les rues de Petrograd des affiches pronostiquant le retour à l'ancien régime en cas de défaillance des révolutionnaires.

De Stockholm : L'Etat-major esthonnien annonce que les Bolcheviks ont attaqué violemment, sur tout le front. Ils ont été repoussés avec de grosses pertes.

## Le commencement de la fin

Les experts estiment que l'offensive contre Carrelle est le commencement de la chute des Bolcheviks. La bataille décisive sera livrée sur le Volga.

## Attention aux Boches !

De Copenhague : Le bruit court que les germanistes se proposent de déclencher la contre-révolution. Ils concentreraient des troupes dans les provinces baltes russes.

Il est évident que le général Goltz intrigue à Libau avec les germanistes.

## Opinion intéressée

De Rome : De Bulow a déclaré que Fiume était bien ville italienne.

(Voilà les Boches qui cherchent à brouiller les cartes !!!)

## Les compensations à la Belgique

De Bruxelles : La Belgique recevrait, annuellement, durant dix ans : 8 millions de tonnes de charbon allemand et, incessamment, 40.000 tonnes de bétail.

## Ils vendent des machines

De Londres : Krupp vend, en Hollande, des machines au-dessous du prix de revient.

## Le duo de Connaught

De Londres : Le duo de Connaught est parti visiter le général Robertson et l'armée d'occupation du Rhin.

## La police aérienne

De New-York : 150 aviateurs constituent la première force de police aérienne.

## Le général Wood candidat

De New-York : Le général Wood sera candidat aux prochaines élections présidentielles.

## Le Kaiser ne rentre pas

De Berne : Le gouvernement allemand dément que le Kaiser ait demandé à rentrer en Allemagne.

## Départ de troupes américaines

De Brest : Le transatlantique allemand *Imperator* est arrivé à Brest. Il partira pour l'Amérique lundi, rapatriant 12.500 hommes.

Paris, 13 h. 20.

## Le Traité de paix

Le résumé du traité des préliminaires de paix sera distribué à la presse demain à 18 heures.

## Achat de fourrages verts

Les propriétaires de la région de Cahors désirent vendre les coupes (luzerne, sainfoin, etc.) de cette année, sont invités à se présenter à la Sous-Intendance.

## Enregistrement

Le Receveur des Domaines à Cahors informe le public que la vente de chevaux qui devait avoir lieu le 8 mai à Cahors, est reportée au **Samedi 7 mai** (jour de foire), à 10 h. du matin, Caserne des Bessières.

PATE de TOMATES CONCENTRÉE en Caisse de 250 boîtes de 1/8, à fr. 110 la Caisse, en gare Cette. S'adresser à M. ENCUUX, Fruits, à CETTE (HERAULT).

## CARBURE CALCIUM

150 % kg. franco toutes gares. Hénault, Libourne (Gironde).

## POUR PAVOISER

Utilisez les lampes de vos drapaeux défranchis, en achetant et fixant vous-même « L'ÉTENDARD de la VICTOIRE », représentant en un seul drapeau les SIX principales Puissances Alliées, expédié avec lance et clous dorés, contre 10 fr. à L'ÉTENDARD, 20, rue St-Lazare, PARIS.

## Société Jean Aubert & Co

A BERRE (B.-du-R.) demande représentants sérieux pour le placement « d'Apéritifs sirotés » spécialités nouvelles, commissions avantageuses.

## MAISON ALIMENTATION

fine, demande Représentants en province, 40, rue Rambuteau, PARIS.

Le Gérant : A. COUESLANT. Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé).

## LE PETIT JACQUES

PAR JULES CLARETIE De l'Académie Française

DEUXIÈME PARTIE

L'HOMME ABDUQUE

Noël se demandait s'il avait bien compris. Il entendit encore bourdonner dans son oreille ce qu'avait dit Mortal, mais il n'y pouvait croire.

— Mais c'est insensé ça, c'est impossible ! En voilà une idée ! Dire que moi...

Mortal avait compté sur de la colère. Cet accablement résigné d'Étonna. Rambert le regardait et continuait, hébété à demi :

— Comment voulez-vous que je dise que j'ai tué un homme ? Est-ce que j'ai tué quelqu'un, moi ?... Est-ce que je suis un assassin ? Ah ça ! mais vous êtes fou monsieur, de croire...

Et pourquoi dirais-je cela ? Quel intérêt... A ce mot, il s'arrêta, fixa ses yeux plus attentivement sur Mortal, et vi-

vement :

— Oui, au fait, quel intérêt vous pousse à me dire cela ?

— Moi ? fit Mortal. C'est véritablement simple. L'homme qui a tué Paul Laverdac est mon ami. Je veux qu'il soit sauvé. Je veux, pour qu'on ne le soupçonne pas, qu'un autre ait avoué le meurtre. C'est bien net, je pense.

Cela froidement dit, avec une témérité insolente, les yeux sur les yeux de Noël, comme dans un duel sans merci.

— Et qui me prouve, répondit Noël, que le meurtrier ce n'est pas vous ?

— Regardez-moi, fit Mortal. Il croisa les bras, se planta devant Rambert, et, calme, impassible, sans un mouvement musculaire ou nerveux, il attendit.

Cet homme intrépide, dans cette démarche qui eût été sans raison, s'il n'eût pas prévu tous les dangers d'une telle audace, déconcertait le pauvre diable, et Noël, cherchant, évoquant ses souvenirs de la nuit du 1<sup>er</sup> janvier, étudiait cette physionomie immobile, la comparait à ce visage énigmatique, menaçant et pâle de l'homme à barbe noire, et qui, là-bas, avait fait feu sur lui. Mais comment reconnaître une vision ? Mortal, à Beaufort, avait paru et disparu. Dans son trouble, dans l'état de colère surprise où se trouvait Rambert, il n'avait pu examiner le meurtrier au point de le reconnaître à coup

sûr et de dire : Le voici ! — Une seule chose lui était demeurée présente, c'était la voix. Il n'avait pas oublié le vibrant irrité, métallique, menaçant de cet homme qui avait tué Laverdac. Et dans les accents laconiques de ce visiteur qu'il avait devant lui, il lui semblait retrouver, — mais bien vaguement, — le son de voix entendu quelques minutes avant le crime.

Et pourtant était-ce possible ? Était-ce croyable qu'un assassin vint se jeter ainsi aux mains des gendarmes, et allât droit à celui qu'on soupçonnait et qu'on accusait ? Quelle absurdité ! Evidemment, Noël se trompait.

— Eh bien ! dit Daniel Mortal de sa voix rauque et amère, me reconnaissez-vous ?

Il avait mis, cette fois, dans son accent, dans la façon dont il tordait ses lèvres, une expression telle que Rambert, tout à coup, recula d'un pas, et pendant un moment qui dura moins de temps que le zigzag d'un éclair, le contraignit à demeurer immobile sous son regard.

L'